**Fiche 2 : La mesure de la MS à partir des tables de mobilité.**

**Etape 1** : Répondez aux 3 questions EC1 sur la base des documents proposés et des grilles d’autoévaluation partiellement renseignées. Il convient de compléter les grilles avant de rédiger les réponses. Une aide vous est proposée sous forme de 2 exercices ainsi qu’une possibilité d’approfondir vos connaissances avec une question EC1 supplémentaire.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Quelles mobilités peut-on mesurer à partir des tables de mobilité ? (perso)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.**Présenter et expliquer |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. Origine sociale, position sociale, mobilité sociale intergénérationnelle, mobilité observée, fluidité.  -je n’ai pas fait de hors sujet. |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. - J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples2) par des explications : Comparaison entre origine sociale et position sociale des individus, comparaison des marges, calculs de probabilité de …et de Odds ratio.  |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Comment est élaborée une table de mobilité sociale ? (perso)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.** |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. position sociale, PCS, origine sociale -je n’ai pas fait de hors sujet. |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. - J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples ouvrier : fils de … et fils d’ouvrier devenus…2) par des explications : Table de mobilité = ensemble des couples (PCS d’origine, PCS d’arrivée). |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale (bac)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.**Mettre en évidence les différences. |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. Mobilité intergénérationnelle, mobilité observée, fluidité, odds ratio, transformations structurelles, égalité des chances. -je n’ai pas fait de hors sujet.Distinguer mobilités ascendante et descendante, intra-générationnelle et intergénérationnelle. |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. - J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples : fils d’AE qui devient PI.2) par des explications : évolution de la structure des emplois, profite d’une opportunité, résultat conforme à l’idéal méritocratique. |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

**Document 1 : les tables de mobilité reposent sur les enquêtes FQP**

**L’enquête FQP (Formation et qualification professionnelle) 2003**

Au second trimestre 2003, 40 000 personnes ont été interrogées par l’Insee dans le cadre de l’enquête formation et qualification professionnelle (FQP). Elles ont indiqué leur profession, le déroulement de leur scolarité, la situation professionnelle de leurs parents ainsi que leurs revenus. Ces données permettent de comparer la catégorie socioprofessionnelle de chaque personne avec celle de leur père.

Dans cette étude, l’analyse de la mobilité sociale porte sur les hommes âgés de 40 à 59 ans en 2003, actifs ou anciens actifs. (..) Considérer les seuls hommes de 40 à 59 ans permet d’observer leur position sociale à peu près au même moment de la vie active que celle de leur père. Cela permet d’éviter les distorsions dues à des effets d’ancienneté et de mobilité professionnelle. Le fort taux d’inactivité des mères des femmes de 40 à 59 ans rend difficilement interprétable la comparaison entre les mères et les filles. Il aurait été possible de comparer le statut social des filles à celui de leur père, mais les résultats n’auraient pas permis de séparer l’effet de la mobilité sociale de celui des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\_ffc/donsoc06ym.pdf

**Document 2 : la table de mobilité, modalités de construction et de transformations**

L’INSEE a interrogé 40 000 personnes sur leur profession et extrapolé les résultats sur la population totale correspondante, soit 7 047 000 hommes de 40 à 59 ans. Ensuite, on les a répartis par PCS, ce qui nous donne la dernière colonne du tableau ensemble. Par exemple, sur ces 7 millions de personnes 285 000 étaient agriculteurs. Sur ces 285 000 agriculteurs, 252 000 avaient un père agriculteur, 6000 un père artisan, commerçant et chef d’entreprise, 2000 un père cadre et profession intellectuelle supérieure, 2000 encore un père appartenant aux professions intermédiaires, 3000 un père employé, 20 000 un père ouvrier. On fait la même chose pour les 619 000 artisans, commerçants et chefs d’entreprise, pour les 1 318 000 cadres et professions intellectuelles supérieures, pour les 1 690 000 professions intermédiaires, les 770 000 employés et les 2 365 000 ouvriers. Sans surprise, quand on additionne les données de la dernière colonne Ensemble, on obtient le nombre total de personnes (7 047 000). Quant à la ligne Ensemble, elle représente la répartition de la population active à l’époque des pères. La première colonne représente ce que sont devenus les fils d’agriculteurs et quand on additionne ce que sont devenus ces fils d’agriculteurs, on obtient le nombre d’agriculteurs à la génération des pères. On procède de la même manière pour chaque colonne. Quand on fait la somme des données numériques de la dernière ligne, on obtient sans surprise le nombre de personnes sur lequel porte l’enquête. Les données de la table brute vont être transformées en % et déboucher sur deux tables, l’une de recrutement et l’autre de destinée. La 1ère consiste à se demander quelle est l’origine sociale des individus ayant atteint une position donnée. Pour le dire autrement, la table de recrutement permet de répondre à la question suivante : à quelle PCS les pères d’agriculteurs appartenaient-ils ? La table de destinée est sans doute plus utilisée que la table de recrutement et elle permet de répondre à la question. Quelles positions sociales les fils d’une origine sociale donnée ont-ils atteintes ? Autrement dit, que sont devenus par exemple les fils d’agriculteurs ?

Jean-Serge Eloi, Université du temps libre, Périgueux, 2015-2016.

**Document 3 : la table de mobilité de 2003**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PCS du Fils** | **PCS du père** | **Ensemble** |
| **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** |  |
| **1 : Agriculteurs** | **252****88****22** | 621 | 210 | 210 | 310 | 2071 | **285**1004 |
| **2 : ACCE** | 72126 | 1822921 | 3766 | 60108 | 4377 | 225368 | 6191009 |
| **3 : CPIS** | 10589 | 1891422 | 3102453 | 2662033 | 1441122 | 3042310 | 131810019 |
| **4 : PI** | 1901117 | 2051224 | 152926 | 2631633 | 1791128 | 7014123 | **1690**100**24** |
| **5 : Employés** | 98139 | 79109 | 3756 | 7399 | 1081417 | 3754912 | 77010010 |
| **6 : Ouvriers** | 4261837 | 210923 | 5229 | 135617 | 169726 | 13735846 | 236510034 |
| **Ensemble** | **1143**16 | 87112 | 5908 | **799****11** | 6469 | 299844 | 7047100 |

Unités : en milliers pour la première ligne de chaque case, en % pour les deux lignes suivantes.

Source : Insee, enquête FQP, 2003.

**Document 4 : la mobilité observée et la fluidité sociale**

**Mobilité observée et fluidité sociale**

En lui substituant (à la distinction entre la mobilité nette et la mobilité structurelle), depuis la fin des années soixante-dix, la distinction entre mobilité observée (ou taux absolus de mobilité) et fluidité sociale (ou taux relatifs de mobilité), les sociologues de la stratification ont retenu l'esprit du paradigme précédent en en laissant de côté les écueils. Abandonnant l'idée contestable qu'il existerait deux types de mobilité, la nouvelle distinction consiste, dans son essence, à reconnaître que les phénomènes de mobilité sociale peuvent - voire doivent - être étudiés selon deux points de vue, différents et complémentaires.

Celui des taux absolus de mobilité - ou de la mobilité observée - consiste à analyser cette dernière telle qu'elle est enserrée et affectée par l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils. Le poids total de l'immobilité, l'examen des destinées comme celui des recrutements sont les outils de cette appréhension en quelque sorte «en surface» qui est aussi la plus proche de l'expérience sensible qu'ont les individus des phénomènes de mobilité. D'un autre côté, le point de vue de la fluidité sociale - ou des taux relatifs de mobilité - consiste en l'étude de la structure et de la force du lien entre origine et position sociales lorsque cette association statistique est envisagée indépendamment de l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils. Cette appréhension «en profondeur» des tableaux de mobilité utilise une mesure d'association qui dispose de cette propriété d'indépendance à l'égard des distributions marginales, le odds ratio ou rapport des chances relatives (…).

Mobilité observée et fluidité sociale forment ainsi deux approches différentes et complémentaires.

Vallet Louis-André. Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles, Revue française de sociologie, 1999.

**Document 5 : glossaire.**

**Mobilité observée** : Mobilité « de surface », mobilité de taux bruts qui appréhende l’évolution de la reproduction sociale, celle de l’origine sociale des individus occupant une position sociale à un moment donné mais surtout l’évolution des destinées des fils de …. Le tout dans un contexte où la société et la structure des emplois évoluent. L’évolution des marges pèse dans l’appréciation portée sur l’importance de la reproduction sociale ainsi que sur les chances des fils de … de devenir ceci ou cela. L’analyse de mobilité observée permet de répondre des questions du type :

-Comment a évolué l’importance de la reproduction sociale dans un contexte où la société a elle-même évolué ?

-Dans ce même contexte, comment a évolué la probabilité qu’un ouvrier soit fils d’ouvrier etc… ?

-Où encore comment a évolué la probabilité qu’un fils d’ouvriers devienne CPIS ?

-les fils de cadre ont-ils plus de chances de devenir cadre que les fils d’ouvrier et comment cette situation a évoluée ? (Ce n’est pas un odds ratio mais seulement un rapport de probabilités, pas un rapport de probabilités relatives aux différentes positions envisageables pour un même individu).

**Fluidité** = analyse du lien entre origine sociale et position sociale, indépendamment de l’évolution de la structure sociale. Il s’agit d’une appréciation de la mobilité « en profondeur », celle qui correspond à une réelle égalité des chances. On répond à des questions du type : Quelle est l’inégalité des chances de devenir cadre plutôt qu’ouvrier quand on est fils de cadre plutôt que fils d’ouvrier ? Comment ce rapport de probabilités a évolué dans le temps ? L’outil pertinent est le odds ratio (rapport de probabilités relatives) calculé à partir d’une table de destinée.

Pour ceux qui ont besoin d’aide

**Exercice 1 :** Complétez le schéma suivant à l’aide des groupes nominaux suivants. **Fluidité,**

**Mobilité observée, de marges, Rapport de probabilité de…**

**Mobilité sociale intergénérationnelle**

**Probabilité de…**

**Rapport de rapports de probabilité ou probabilité relative ou odds ratio**

**Fluidité**

**Rapport de probabilité de…**

**Mobilité observée**

**Mobilité sociale intergénérationnelle**

**De marges**

**Probabilité de…**

**Rapport de rapports de probabilité ou probabilité relative ou odds ratio**

**Fluidité**

**Exercice 2**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PCS du Fils** | **PCS du père** | **Ensemble** |
| **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** |  |
| **1 : Agriculteurs** | **252****88****22** | 621 | 210 | 210 | 310 | 2071 | **285**1004 |
| **2 : ACCE** | 72126 | 1822921 | 3766 | 60108 | 4377 | 225368 | 6191009 |
| **3 : CPIS** | 10589 | 1891422 | 3102453 | 2662033 | 1441122 | 3042310 | 131810019 |
| **4 : PI** | 1901117 | 2051224 | 152926 | 2631633 | 1791128 | 7014123 | **1690**100**24** |
| **5 : Employés** | 98139 | 79109 | 3756 | 7399 | 1081417 | 3754912 | 77010010 |
| **6 : Ouvriers** | 4261837 | 210923 | 5229 | 135617 | 169726 | 13735846 | 236510034 |
| **Ensemble** | **1143**16 | 87112 | 5908 | **799****11** | 6469 | 299844 | **7047**100 |

Question 1 : Faites une phrase avec les valeurs en gras.

Question 2 : Combien dénombre-t-on en 2003 de cadres fils d'ouvrier ? D'ouvriers fils de cadre ? D'ouvriers ? De fils d'ouvrier ? D'immobiles ?

Question 3 : Quelles étaient les proportions en 2003 de cadres fils d'ouvrier ? De fils d'ouvrier devenus cadres ? D'ouvriers fils de cadre ? De fils de cadre devenus ouvriers ? De fils d'agriculteur mobiles ? D'immobiles par rapport à l'ensemble des hommes actifs de 40 à 59 ans ?

Question 4 : Que représentent les valeurs sur la diagonale de la table de mobilité brute ?

Question 5 : Montrez à partir d’un exemple que la table de mobilité permet de faire apparaître des flux de mobilité ascendante et des flux de mobilité descendante. Précisez le sens de ces 2 notions.

Question 6 : Complétez le texte à trous suivants à l’aide des groupes nominaux ci-dessous.

**l’effectif, dernière position**, **telle position sociale**, **701 000**, **cette même catégorie**, **fils d’agriculteurs,** **les flux de mobilité intergénérationnelle, 252 000**, **l’égalité des chances,** **d’actifs occupés masculins, du fils, devenus cadres,** **table de recrutement, ouvrier, double entrée,** **52 000 personnes, destinée sociale,** **1 690 000 Professions intermédiaires, l’origine socioprofessionnelle**, **table de destinée, d’où viennent, l’origine sociale, ouvriers en ligne, celui du père, 16% d'entre eux.**

La première ligne indique ……………………….**.** Par exemple, dans la case qui croise les ……………………………… et les cadres et professions intellectuelles supérieures en colonne, ………………………………….. sont ouvriers et fils de cadres et professions intellectuelles supérieures. La deuxième ligne correspond à la ………………………………. (ou d’origine). La troisième ligne correspond à la ……………………………... Les tables mesurant …………………………………………………. sont des tableaux croisés à ………………………… où sont représentés en ligne le groupe socioprofessionnel ………………………. et en colonne …………………………….. Sont pris en compte uniquement les PCS ………………………………………… (ou depuis l’enquête emploi sur la période 2010/2014, les femmes actives). Les chômeurs, retraités ou préretraités (inactifs) sont classés dans leur …………………………. d’activité. Il est possible de décrire ……………………………….des personnes d’une PCS donnée. Par exemple, sur ………………………………………………….., 263 000 (……………………………) ont un père qui appartenait à ………………………………………… et ………………………… (41% d'entre eux) ont un père qui était …………………………….. On peut, par ailleurs, mettre en évidence la ……………………………………… des individus (lecture en colonne). Par exemple, sur 1 143 000 ……………………………….., ………………….. sont eux-mêmes devenus agriculteurs (22% d'entre eux) et 105 000 (9% d'entre eux) sont …………………………………….. La table de destinée permet de savoir ce que sont devenus les fils issus d’une PCS donnée. C’est cette table qui répond directement à la question de …………………………………………: quelles chances ont les individus issus de tel milieu d’occuper à ………………………………………. ? La table de recrutement décrit …………………………………………… des individus appartenant aux différentes PCS. Les tables de recrutement répondent à la question suivante : ………………………………. les individus appartenant à une catégorie socioprofessionnelle donnée ?

Réponse à la question 1 : Faites une phrase avec les valeurs en gras.

En 2003, on compte 285 000 agriculteurs dont 252 000 hommes actifs de 40 à 59 ans, fils d’agriculteurs. Aussi, pour 100 agriculteurs, 88 ont une origine sociale « agriculteur ». 🡺 la 1ère ligne des % donne des informations sur le recrutement ou l’origine sociale des individus. 88 est obtenu en faisant (250/285)100.

On compte aussi 1 143 000 hommes actifs de 40 à 59 ans qui déclarent que leur père était agriculteur. Aussi, pour 100 pères agriculteurs, 22 ont un fils devenu agriculteur. 🡺 la 2ème ligne des % donne des informations sur la destinée sociale des fils de … . 22 est obtenu en faisant (252 / 1143)100

Au final, le tableau représente 3 tables de mobilité, la table brute, la table d’origine sociale (les 2ème lignes) et celle de destinée (les 3ème lignes).

En 2003, on compte aussi 1 690 000 PI, ils représentent 24 % des hommes actifs de 40 à 59 ans (1690/7047)100. On a aussi 799 000 hommes actifs de 40 à 59 ans qui déclarent que leur père était PI, ces derniers représentent 11 % des enquêtés et on en déduit que la part en % des PI pour la génération des pères était de 11 % des actifs occupés. 🡺 On peut ainsi comparer la part en % des PI aux 2 générations ce qui donne des indications sur l’évolution de la structure des emplois, informations importantes dans le cadre des études de mobilité. Par exemple, on constate que le groupe des PI a augmenté de 13 points de % ce qui signifie que ce groupe n’a pas pu se fournir uniquement parmi les fils de PI et a puisé au sein d’autres groupes ce qui participe de la MS.

Réponse à la question 2 : Combien dénombre-t-on en 2003 de cadres fils d'ouvrier ? D'ouvriers fils de cadre ? D'ouvriers ? de fils d'ouvrier ? D'immobiles ?

En 2003, on dénombre 304 000 cadres fils d'ouvrier; 52 000 ouvriers fils de cadre ; 2 365 000 hommes actifs de 40 à 59 ans qui sont ouvriers, 2 998 000 hommes actifs de 40 à 59 ans qui sont fils d'ouvrier et (252+182+310+263+108+1373 ) x 1000 immobiles. Cela fait donc 2 488 000 hommes actifs de 40 à 59 ans qui occupent la même PCS que leur père lorsqu'il était lui-même homme actif de 40 à 59 ans.

Réponse à la question 3 : Quelles étaient les proportions en 2003 de cadres fils d'ouvrier ? De fils d'ouvrier devenus cadres ? D'ouvriers fils de cadre ? De fils de cadre devenus ouvriers ? De fils d'agriculteur mobiles ? D'immobiles par rapport à l'ensemble des hommes actifs de 40 à 59 ans ?

En 2003, 23.07 % des hommes actifs de 40 à 59 ans sont cadres et fils d'ouvrier. (304/1318)

En 2003, 10.14 % des hommes actifs de 40 à 59 ans qui sont fils d'ouvrier sont devenus des cadres (304/2998).

En 2003, 2.2 % des hommes actifs de 40 à 59 ans sont ouvriers et fils de cadre (52/2364).

En 2003, 8.8 % des hommes actifs de 40 à 59 ans qui sont fils de cadre sont devenus ouvriers (52/591).

En 2003, 77.9 % des hommes actifs de 40 à 59 ans qui sont fils d'agriculteur sont mobiles

(1-252/1143)100

En 2003, 35.3 % des hommes actifs de 40 à 59 ans sont immobiles (252+182+310+263+108+1373) / 7045

Réponse à la question 4 : Que représentent les valeurs sur la diagonale de la table de mobilité brute ?

Ces valeurs indiquent le nombre d’hommes actifs ayant la même PCS que leur père. Ils n’ont donc pas connu de mobilité sociale intergénérationnelle mais ont connu une reproduction sociale.

Réponse à la question 5 : Montrez à partir d’un exemple que la table de mobilité permet de faire apparaître des flux de mobilité ascendante et des flux de mobilité descendante.

Par exemple ; 701 000 PI ont un père ouvrier et ont connu une mobilité ascendante tandis que 152 000 PI ont un père CPIS et ont connu une mobilité descendante. Les flux ascendants ou descendants ne sont pas toujours aussi simples à mettre en avant relativement à la difficulté à hiérarchiser les PCS. (CF tableau C Peugny).

Réponse à la question 6 : Complétez le texte à trous suivants.

La première ligne indique **l’effectif.** Par exemple, dans la case qui croise les **ouvriers en ligne** et les cadres et professions intellectuelles supérieures en colonne, **52 000 personnes** sont ouvriers et fils de cadres et professions intellectuelles supérieures. La deuxième ligne correspond à la **table de recrutement** (ou d’origine). La troisième ligne correspond à la **table de destinée**. Les tables mesurant **les flux de mobilité intergénérationnelle** sont des tableaux croisés à **double entrée** où sont représentés en ligne le groupe socioprofessionnel **du fils** et en colonne **celui du père**. Sont pris en compte uniquement les PCS **d’actifs occupés masculins** (ou depuis l’enquête emploi sur la période 2010/2014, les femmes actives). Les chômeurs, retraités ou préretraités (inactifs) sont classés dans leur **dernière position** d’activité. Il est possible de décrire **l’origine sociale** des personnes d’une PCS donnée. Par exemple, sur **1 690 000 Professions intermédiaires**, 263 000 (**16% d'entre eux**) ont un père qui appartenait à **cette même catégorie** et **701 000** (41% d'entre eux) ont un père qui était **ouvrier**. On peut, par ailleurs, mettre en évidence la **destinée sociale** des individus (lecture en colonne). Par exemple, sur 1 143 000 **fils d’agriculteurs**, **252 000** sont eux-mêmes devenus agriculteurs (22% d'entre eux) et 105 000 (9% d'entre eux) sont **devenus cadres**. La table de destinée permet de savoir ce que sont devenus les fils issus d’une PCS donnée. C’est cette table qui répond directement à la question de **l’égalité des chances** : quelles chances ont les individus issus de tel milieu d’occuper à **telle position sociale** ? La table de recrutement décrit **l’origine socioprofessionnelle** des individus appartenant aux différentes PCS. Les tables de recrutement répondent à la question suivante : **d’où viennent** les individus appartenant à une catégorie socioprofessionnelle donnée ?

Pour ceux qui veulent aller plus loin

**Des apories de la mesure de l’égalité des chances à partir de la mobilité nette à la mesure de la fluidité.**

L'analyse de la mobilité sociale entre générations comme l'étude de son évolution temporelle ont longtemps reposé sur la distinction conceptuelle entre mobilité structurelle (ou mobilité «forcée») et mobilité nette (ou «pure», ou encore d'échange ou de circulation). Elle consistait à envisager la mobilité totale, observée dans une société à un instant donné, comme la somme de deux composantes dont l'une - la mobilité structurelle - était vue comme résultant de la seule évolution de la structure sociale au cours du temps (de la génération des pères à celle des fils) et l'autre - la mobilité nette - mesurait le degré de fluidité ou d'ouverture intrinsèque de la société considérée. À partir de cette distinction, une mesure de la mobilité nette était obtenue en défalquant de la quantité de mobilité totale celle due à la seule transformation structurelle ; cette dernière était évaluée à partir de la dissemblance entre la distribution socioprofessionnelle des pères et celle des fils, telle qu'elle apparaît dans les marges de la table de mobilité (voir pour une présentation et une discussion plus approfondies Bertaux, 1969; Cuin, 1993, pp. 124-128 et pp. 230-233).

Posant en réalité plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, cette distinction conceptuelle et son opérationalisation sont, depuis une vingtaine d'années, largement tombées en désuétude. Elles ont en premier lieu l'inconvénient de définir comme un résidu ce qui intéresse au premier chef le sociologue : la mobilité nette. Plus fondamentalement, on s'est avisé que l'évaluation de la mobilité structurelle était affectée de biais. Divers phénomènes démographiques - nuptialité et fécondité différentielles dans la « génération » des pères, mortalité différentielle dans celle des fils, migrations - ont pour conséquence que la répartition des fils selon le milieu d'origine n'est, en un sens strict, représentative ď aucune structure sociale réelle du passé. Cette observation, que la littérature anglo-saxonne a retenue comme étant la réponse de Duncan (1966) à Kahl, avait en fait été formulée, dès 1950 en France, par Brésard. Enfin, Goldthorpe (1980) a mis l'accent sur la contradiction interne qui existe entre la distinction conceptuelle et sa mise en œuvre : alors que mobilité structurelle et mobilité nette ne peuvent être empiriquement distinguées que par une partition des mouvements individuels observables dans une table, ces concepts n'ont de signification qu'à un niveau supra-individuel ou macrosociologique. En lui substituant, depuis la fin des années soixante-dix, la distinction entre mobilité observée (ou taux absolus de mobilité) et fluidité sociale (ou taux relatifs de mobilité), les sociologues de la stratification ont retenu l'esprit du paradigme précédent en en laissant de côté les écueils. Abandonnant l'idée contestable qu'il existerait deux types de mobilité, la nouvelle distinction consiste, dans son essence, à reconnaître que les phénomènes de mobilité sociale peuvent - voire doivent - être étudiés selon deux points de vue, différents et complémentaires. Celui des taux absolus de mobilité - ou de la mobilité observée - consiste à analyser cette dernière telle qu'elle est enserrée et affectée par l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils. Le poids total de l'immobilité, l'examen des destinées comme celui des recrutements sont les outils de cette appréhension en quelque sorte «en surface» qui est aussi la plus proche de l'expérience sensible qu'ont les individus des phénomènes de mobilité. D'un autre côté, le point de vue de la fluidité sociale - ou des taux relatifs de mobilité - consiste en l'étude de la structure et de la force du lien entre origine et position sociales lorsque cette association statistique est envisagée indépendamment de l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils.

Vallet Louis-André. Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles, Revue française de sociologie, 1999.

**Rédiger la réponse à l’EC1 proposée dans la grille d’auto-évaluation suivante.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Distinguez, à partir d’un exemple, la mobilité observée de la fluidité sociale. (bac)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.**Mettre en évidence des différences à partir d'un exemple.  |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. Mobilité observée, fluidité sociale, égalité des chances, Odds ratio, évolution de la structure des emplois. -je n’ai pas fait de hors sujet. Confusion avec les mobilités structurelle et nette, |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. La mobilité observée est une forme de mobilité intergénérationnelle en lien avec l'évolution de la structure professionnelle tandis que la fluidité est une mobilité intergénérationnelle en lien avec l'égalité des chances (et donc indépendamment de l’évolution de la structure socio-professionnelle).- J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples : Fils d'agriculteur qui devient CPIS2) par des explications : présentation des principes qui les distinguent puis des outils statistiques pertinents. |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

**CPIS**, **fils d'agriculteur, égal à 1, pas de lien entre origine sociale et position sociale, même probabilité de devenir CPIS, probabilités de devenir CPIS plutôt qu’ouvrier, tables de destinée, toute transformation de l'appareil productif, probabilités de destins au pluriel**, **principe d'égalité des chances, mérite personnel, rapport probabilités relatives**, **la fluidité sociale, de son père, une mobilité structurelle, pris isolément, mobilité sociale intergénérationnelle, n’aient pas, mobilité observée, socialement valorisée, avoir les mêmes chances.**

Un ………………………………. qui devient …………………………..connait une …………………………………………… associée à de la mobilité observée et à de …………………………. Concernant la …………………………………… il devient agriculteur parce qu'il n'a pas pu reprendre l'exploitation ……………………………………. ou bien parce qu'il ne souhaite pas embrasser la même carrière professionnelle que son père. Son travail, son …………………………………………. ont permis qu'il réussisse ses études et obtienne une position ……………………………………... Pour autant, ce n'est pas conforme avec un ………………………………………………………… voulant qu'il devienne CPIS indépendamment de ………………………………………. et cela même s’il devait …………………………………….. de devenir CPIS qu’un fils de CPIS. En effet, il est possible que le fils d’ouvrier et le fils de CPIS ……………………… les mêmes chances de devenir ouvrier par exemple. Ainsi, leurs ………………………………………………………………………………….. sont différentes en dépit du fait qu’on leur attribue la ……………………………………………. L’égalité des chances suppose une égalité de …………………………………………………….. plutôt que de probabilités de destin ……………………………………………….. Si tel est le cas, la situation est conforme à de la fluidité sociale puisqu'il n'y a ……………………………………………………….. Statistiquement, on pourra statuer sur la fluidité sociale en calculant un ………………………………………………… ou odds ratio. S’il est …………………………., l’idéal méritocratique est vérifié. S'agissant de la mobilité observée, divers indicateurs sont possibles puisés dans les tables de recrutement, les ……………………………….. et en calculant ……………………………………………..

Un **fils d'agriculteur** qui devient **CPIS** connait une **mobilité sociale intergénérationnelle** associée à de la mobilité observée et à de **la fluidité sociale**. Concernant la **mobilité observée** il devient agriculteur parce qu'il n'a pas pu reprendre l'exploitation **de son père** ou bien parce qu'il ne souhaite pas embrasser la même carrière professionnelle que son père. Son travail, son **mérite personnel** ont permis qu'il réussisse ses études et obtienne une position **socialement valorisée**. Pour autant, ce n'est pas conforme avec un **principe d'égalité des chances** voulant qu'il devienne CPIS indépendamment de **toute transformation de l'appareil productif** et cela même s’il devait **avoir les mêmes chances** de devenir CPIS qu’un fils de CPIS. En effet, il est possible que le fils d’ouvrier et le fils de CPIS **n’aient pas** les mêmes chances de devenir ouvrier par exemple. Ainsi, leurs **probabilités de devenir CPIS plutôt qu’ouvrier** sont différentes en dépit du fait qu’on leur attribue la **même probabilité de devenir CPIS**. L’égalité des chances suppose une égalité de **probabilités de destins au pluriel** plutôt que de probabilités de destin **pris isolément**. Si tel est le cas, la situation est conforme à de la fluidité sociale puisqu'il n'y a **pas de lien entre origine sociale et position sociale**. Statistiquement, on pourra statuer sur la fluidité sociale en calculant un **rapport probabilités relatives** ou odds ratio. S’il est **égal à 1**, l’idéal méritocratique est vérifié. S'agissant de la mobilité observée, divers indicateurs sont possibles puisés dans les tables de recrutement, les **tables de destinée** et en calculant **une mobilité structurelle**.

**Etape 2** : correction en classe des EC1 sur la base d’un texte à trous ce qui permet d’individualiser la relation avec les élèves en présentiel.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Quelles mobilités peut-on mesurer à partir des tables de mobilité ? (perso)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.**Présenter et expliquer |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. Origine sociale, position sociale, mobilité sociale intergénérationnelle, mobilité observée, fluidité sociale.  -je n’ai pas fait de hors sujet. |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. Les tables de mobilité permettent, en comparant l’origine sociale et la position des individus classés en PCS, de mesurer la mobilité observée et la fluidité sociale. - J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples : ouvrier fils d’agriculteur ou infirmier ; inégalités des chances entre un fils de CPIS et un fils d’ouvrier de devenir CPIS plutôt qu’ouvrier. 2) par des explications : Comparaison entre origine sociale et position sociale des individus, comparaison des marges, calculs de probabilité de …et de Odds ratio.  |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

**fluidité sociale, tables de mobilité, l’idéal méritocratique, l’évolution de la structure socioprofessionnelle, opportunité saisie, l’Insee, mobilités sociales intergénérationnelles, des taux bruts lisibles, l’origine sociale, directement en phase,** **la position sociale, des odds ratio**, **repérées par la PCS d’appartenance**, **mobilité observée, l’égalité des chances,** **transformation de la société, des hommes actifs de 40 à 59 ans, 7 000 000 d’individus, 2 types de mobilité, du % de personnes mobiles.**

Les ………………………………. élaborées par …………………………………à partir des enquêtes FQP permettent de comparer …………………………………………………………..avec la position sociale de leur père au moment où le fils finissait ses études. Les positions sociales sont …………………………………………..et celle du père est …………………………….. de la personne enquêtée. On dispose ainsi d’informations sur la position sociale et l’origine sociale d’un même individu. Cette démarche est reconduite pour 40 000 personnes et extrapolée aux …………………………… concernés. Sur cette base, on peut mesurer …………………………………… qui ont en commun d’être des ………………………………………… et qui se complètent plus qu’elles ne s’opposent. La ……………………………………….. est la mobilité de « surface », celle qui s’appréhende à partir ………………………………………. ou calculables et qui informent …………………………………., des chances pour les fils de PCS X d’obtenir la PCS Y, de …………………………………………entre 2 générations. La mobilité observée est donc ……………………………………………… avec l’évolution de la structure des emplois. Elle peut être subie ou le résultat d’une …………………………………………. à l’occasion de la ………………………………………………... Par exemple, un fils d’agriculteur peut regretter de ne pas devenir agriculteur mais ouvrier, un autre profitera du mouvement de tertiarisation pour devenir infirmier. Ces 2 situations ne permettent pas de statuer sur ……………………………. La ……………………………….. mesure la mobilité intergénérationnelle directement en lien avec …………………………………, l’égalité des chances. Elle est mesurée avec ……………………………………. ou rapports de probabilités relatives. Par exemple, on peut calculer l’inégalité des chances entre un fils de CPIS et un fils d’ouvrier de devenir CPIS plutôt qu’ouvrier. En prenant en compte les 2 destins, on annule l’effet de l’évolution de la structure socioprofessionnelle.

Les **tables de mobilité** élaborées par **l’Insee** à partir des enquêtes FQP permettent de comparer **la position sociale des hommes actifs de 40 à 59 ans** avec la position sociale de leur père au moment où le fils finissait ses études. Les positions sociales sont **repérées par la PCS d’appartenance** et celle du père est **l’origine sociale** de la personne enquêtée. On dispose ainsi d’informations sur la position sociale et l’origine sociale d’un même individu. Cette démarche est reconduite pour 40 000 personnes et extrapolée aux **7 000 000 d’individus** concernés. Sur cette base, on peut mesurer **2 types de mobilité** qui ont en commun d’être des **mobilités sociales intergénérationnelles** et qui se complètent plus qu’elles ne s’opposent. La **mobilité observée** est la mobilité de « surface », celle qui s’appréhende à partir **des taux bruts lisibles** ou calculables et qui informent **du % de personnes mobiles**, des chances pour les fils de PCS X d’obtenir la PCS Y, de **l’évolution de la structure socioprofessionnelle** entre 2 générations. La mobilité observée est donc **directement en phase** avec l’évolution de la structure des emplois. Elle peut être subie ou le résultat d’une **opportunité saisie** à l’occasion de la **transformation de la société**. Par exemple, un fils d’agriculteur peut regretter de ne pas devenir agriculteur mais ouvrier, un autre profitera du mouvement de tertiarisation pour devenir infirmier. Ces 2 situations ne permettent pas de statuer sur **l’égalité des chances**. La **fluidité sociale** mesure la mobilité intergénérationnelle directement en lien avec **l’idéal méritocratique**, l’égalité des chances. Elle est mesurée avec **des odds ratio** ou rapports de probabilités relatives. Par exemple, on peut calculer l’inégalité des chances entre un fils de CPIS et un fils d’ouvrier de devenir CPIS plutôt qu’ouvrier. En prenant en compte les 2 destins, on annule l’effet de l’évolution de la structure socioprofessionnelle.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Comment est élaborée une table de mobilité sociale ? (perso)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.**Expliquer et illustrer. |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. position sociale, PCS, origine sociale -je n’ai pas fait de hors sujet. |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. Une table de mobilité croise la position sociale des hommes actifs de 40 à 59 ans avec leur origine sociale en mobilisant les PCS. - J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples ouvrier : fils de … et fils d’ouvrier devenus…2) par des explications : Table de mobilité = ensemble des couples (PCS d’origine, PCS d’arrivée). |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

**leur PCS d’appartenance**, **l’opération, génération précédente, des colonnes, nombre d’AE, les PCS des pères**, **d’hommes actifs, père AE, table de mobilité, est la marge, et en lignes, sur 40 000 personnes, des enquêtes FQP, toutes les PCS, leur père, nombre total d’AE enquêtés.**

Une …………………………………est élaborée à partir des données ………………………………. effectuées par l’Insee. On interroge les hommes actifs de 40 à 59 ans de façon à déterminer …………………………………… ainsi que celle de ………………………………….. lorsqu’ils finissaient leurs études. La dernière étude publiée a été effectuée en 2003 et portait ……………………………………. Les résultats sont extrapolés aux 7 000 000 ……………………………….. de cette tranche d’âge. En colonnes, on peut disposer ………………………………… celles des fils. Si la 1ère ligne est consacrée aux AE, chaque case de cette ligne indique le ………………………….ayant un ……………………….., ACCE…etc. La marge est le ………………………………………..

La table se construit en répétant …………………………….. pour …………………………... La dernière ligne …………………….. qui informe sur les effectifs des PCS à la …………………………………. Elle est obtenue en additionnant les valeurs ……………………………………………. respectives.

Une **table de mobilité** est élaborée à partir des données **des enquêtes FQP** effectuées par l’Insee. On interroge les hommes actifs de 40 à 59 ans de façon à déterminer **leur PCS d’appartenance** ainsi que celle de **leur père** lorsqu’ils finissaient leurs études. La dernière étude publiée a été effectuée en 2003 et portait **sur 40 000 personnes**. Les résultats sont extrapolés aux 7 000 000 **d’hommes actifs** de cette tranche d’âge. En colonnes, on peut disposer **les PCS des pères** **et en lignes** celles des fils. Si la 1ère ligne est consacrée aux AE, chaque case de cette ligne indique le **nombre d’AE** ayant un **père AE**, ACCE…etc. La marge est le **nombre total d’AE enquêtés**.

La table se construit en répétant **l’opération** pour **toutes les PCS**. La dernière ligne **est la marge** qui informe sur les effectifs des PCS à la **génération précédente**. Elle est obtenue en additionnant les valeurs **des colonnes** respectives.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes sur EC1****Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale (bac)** | oui | A travailler |
| **J’ai compris la consigne.**Mettre en évidence les différences. |  |  |
| **J’ai identifié les connaissances attendues :** -j’ai sélectionné toutes les informations pertinentes. Mobilité intergénérationnelle, mobilité observée, fluidité, odds ratio, transformations structurelles, égalité des chances. -je n’ai pas fait de hors sujet.Distinguer mobilités ascendante et descendante, intra-générationnelle et intergénérationnelle. |  |  |
| **J’ai su mettre en relation les connaissances avec la consigne :** -J’ai su répondre à la question et pas seulement restituer mon cours. La mobilité observée évalue la mobilité sociale intergénérationnelle à partir des effets (nécessité, opportunité) de l’évolution de la structure des emplois tandis que la fluidité sociale en mesure la composante méritocratique. - J’ai été capable de démontrer ma réponse1) par des exemples : fils d’AE qui devient PI.2) par des explications : évolution de la structure des emplois, profite d’une opportunité, résultat conforme à l’idéal méritocratique. |  |  |
| **J’ai organisé logiquement la réponse :** -Pas de répétition. -Utilisation pertinente de connecteurs logiques. |  |  |

**structure sociale inchangée, table de destinée, nombreux instruments, tous les croisements de positions sociales, mobilité de marges, l’ouverture de la société, mesure globale, probabilités de destins, par exemple, les flux subis, odds ratio, chances respectives des fils de CPIS et d’AE, l’évolution de la structure des emplois, distribution des positions sociales, et de, fluidité sociale, sont complémentaires, mobilité observée, l’égalité des chances.**

Ces deux approches de la mobilité sociale intergénérationnelle ………………………………………………. c’est-à-dire que les même flux (ou absence de flux) doivent être lus en termes de mobilité observée et de fluidité. L’approche en termes de ………………………………………. relie …………………………………………………………………..avec celle de la mobilité sociale tandis que l’approche en termes de ……………………………………………… associe les flux de mobilité sociale avec ……………………………….

De …………………………………………. permettent de mesurer la mobilité observée sans que l’on puisse discerner ………………………….. des flux choisis voire méritants mais ils ne permettent pas de mesurer l’impact de l’égalité des chances sur la ……………………………………………. Cela suppose de calculer des …………………………………..**.** En effet, on ne dispose pas d’une …………………………………………………….. entre 2 périodes qui permettrait de lier automatiquement les flux de mobilité avec ……………………………………………….. Aussi, on compare les ……………………………………………….. (au pluriel) d’individus d’origines sociales différentes. Prenons le cas du fils d’AE qui devient PI. Ce flux de mobilité relève de la mobilité observée ………………………….. la fluidité. Pour le 1er aspect, il peut être appréhendé par la ……………………………………………….., la table de recrutement ou la …………………………………………………... On peut même comparer à partir de celle-ci les probabilités de devenir PI selon que l’on est fils d’AE ou fils de CPIS …………………………………... Mais cela ne mesure pas l’impact de l’ouverture de la société. Pour évaluer la fluidité, il faut comparer les ……………………………………………………….. de devenir PI plutôt qu’AE. On compare alors la probabilité qu’un fils de CPIS devienne PI plutôt qu’AE avec celle du fils d’AE de devenir PI plutôt qu’AE. Pour une ……………………………………………………….. de la fluidité sociale, il faut procéder ainsi pour ………………………………………………………………….. et synthétiser les résultats.

Ces deux approches de la mobilité sociale intergénérationnelle **sont complémentaires** c’est-à-dire que les même flux (ou absence de flux) doivent être lus en termes de mobilité observée et de fluidité. L’approche en termes de **mobilité observée** relie **l’évolution de la structure des emplois** avec celle de la mobilité sociale tandis que l’approche en termes de **fluidité sociale** associe les flux de mobilité sociale avec **l’égalité des chances**.

De **nombreux instruments** permettent de mesurer la mobilité observée sans que l’on puisse discerner **les flux subis** des flux choisis voire méritants mais ils ne permettent pas de mesurer l’impact de l’égalité des chances sur la **distribution des positions sociales**. Cela suppose de calculer des **odds ratio.** En effet, on ne dispose pas d’une **structure sociale inchangée** entre 2 périodes qui permettrait de lier automatiquement les flux de mobilité avec **l’ouverture de la société**. Aussi, on compare les **probabilités de destins** (au pluriel) d’individus d’origines sociales différentes. Prenons le cas du fils d’AE qui devient PI. Ce flux de mobilité relève de la mobilité observée **et de** la fluidité. Pour le 1er aspect, il peut être appréhendé par la **mobilité de marges**, la table de recrutement ou la **table de destinée**. On peut même comparer à partir de celle-ci les probabilités de devenir PI selon que l’on est fils d’AE ou fils de CPIS **par exemple**. Mais cela ne mesure pas l’impact de l’ouverture de la société. Pour évaluer la fluidité, il faut comparer les **chances respectives des fils de CPIS et d’AE** de devenir PI plutôt qu’AE. On compare alors la probabilité qu’un fils de CPIS devienne PI plutôt qu’AE avec celle du fils d’AE de devenir PI plutôt qu’AE. Pour une **mesure globale** de la fluidité sociale, il faut procéder ainsi pour **tous les croisements de positions sociales** et synthétiser les résultats.